

SIGNATURE D'UN ACCORD D'ACTIONNAIRES AUJOURD'HUI

Asmidal s'associe l'espagnol Fertibria

● Le syndicat réagit et exprime les appréhensions de l'entreprise.

Suite de la page 1

Une réunion que les syndicalistes boycottent d'ailleurs. A ce propos, les représentants du syndicat d'entreprise d'Alzofert nous diront d'emblée : « Le partenariat est une option stratégique des pouvoirs publics, mais nous dénonçons la mise sous silence des droits socioprofessionnels des travailleurs d'Alzofert. Nous demandons que le partenaire social soit impliqué dans le volet social de l'accord avec le futur partenaire. » L'on saura à ce sujet qu'une fusion est en passe d'être réalisée entre deux filiales du groupe Asmidal : Alzofert à Arzew et Fertil à Annaba. En effet, d'après nos interlocuteurs « les conseils d'administration (CA) des deux EPE ont été dissous, en mai 2005, pour justement paralyser toute activité des deux entités dans la perspective de créer une nouvelle structure, dénommée Algérie Fertilisants, dont le capital sera dévolu à hauteur de 66% par le groupe espagnol et 34% pour la partie algérienne ». Et d'ajouter : « On ne comprend pas comment une entreprise en difficultés financières (Fertil Annaba) puisse absorber une entreprise bénéficiaire (Alzofert Arzew) pour créer une nouvelle structure qui porterait le nom de Fertil et dont le siège social est basé à Annaba ! » Dans ce contexte, le syndi-



PHOTO D. B.

Les syndicats percutent la production des fertilisants si les revendications ne sont pas prises en compte après l'accord d'association.

cat d'entreprise rejette l'accord collectif portant paiement d'une prime exceptionnelle (de 35 000 DA) qui stipule dans son préambule : « Considérant la volonté commune de renforcer le climat social prévalant au sein de la filiale, particulièrement à la veille de l'ouverture de son capital, les deux parties ont convenu de traiter et d'assainir définitivement les demandes socioprofessionnelles à caractère collectif, notamment celles afférentes à la partie variable des

problèmes socioprofessionnels et la revalorisation de la grille des salaires avant la concrétisation de l'accord de partenariat, la mise en place d'une convention de branche à partir de laquelle découlera la convention d'entreprise et la mise en place d'une nomenclature des postes. En tout état de cause, une assemblée générale des travailleurs est prévue incessamment pour dégager une stratégie commune de riposte. Cela étant dit, cette ouverture du capital intervient au moment où le groupe Sonatrach rend public un avis d'appel à manifestation d'intérêt (BAOSEM - SH/AVAL/MIN/06/2005) pour la réalisation d'un complexe de production d'ammoniac et ses dérivés dans la zone industrielle d'Arzew.

Sachant que le complexe d'Alzofert (ex-ammoniac et engrais azotés) faisait partie du groupe Sonatrach jusqu'à septembre 1985, année de la filialisation de cette dernière en 13 entreprises distinctes, de nombreux spécialistes des questions liées au secteur des hydrocarbures s'interrogent sur les dessous de deux actions simultanées (ouverture du capital et lancement d'un appel à manifestation d'intérêt) portant sur un même secteur d'activité alors qu'il serait incontestablement moins coûteux et sûrement plus simple de réintégrer le complexe d'ammoniac dans le giron de Sonatrach !

A. S.A.

CRÉATION D'UN GROUPE INDUSTRIEL

Le groupe public algérien Asmidal et le groupe espagnol Villar Mir (Espagne) vont signer, aujourd'hui à Alger, un accord de partenariat, annonce un communiqué de la gestion des participations mines (SOMINES).

L'accord en question porte sur la création d'un groupe industriel pour la production d'engrais et s'inscrit dans « un vaste processus de partenariat » engagé, depuis plusieurs années, entre les deux groupes, avec pour objectif stratégique « la création d'un Groupe industriel leader dans le Bassin méditerranéen pour la production d'engrais ». L'accord, d'un montant de 900 millions, consacre l'ouverture du capital social des fi-

liales de production Fertil (Annaba) et Alzofert (Arzew), à hauteur de 66% au profit du groupe Villar Mir, après l'opération de fusion-absorption des deux filiales.

Cette prise de participation a été autorisée par le Conseil des participations de l'Etat, lors de ses séances du 12 avril et du 28 juin 2005, précise la même source. La nouvelle société, dont la dénomination est Société des fertilisants d'Algérie, bénéficiera de l'expérience de Fertibria, filiale du Groupe Villar Mir, pour la modernisation de l'outil de production existant et l'accompagnement de l'essor de l'agriculture algérienne, indique-t-on de même source. L'accord prévoit un ap-

port en numéraire du groupe espagnol de 160 millions de dollars, représentant sa participation au capital. La signature donnera lieu également à la réalisation, au cours des trois premières années, d'un investissement de viabilité et de sécurisation des installations existantes, pour un montant de 167,5 millions de dollars, ajoute-t-on encore. Il s'agit, selon le communiqué, de « la réalisation d'une nouvelle usine d'ammoniac de 1,1 million de tonnes par an, pour un montant de 462 millions de dollars, dont la mise en service est prévue en 2009, ainsi que du maintien de l'emploi existant et la création à moyen terme de nouveaux postes de travail ».

L.M.

LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Une société suisse la rescousse

● Atlas Agro et Fertcom, les 2 sociétés antimoustiques, ont proposé des solutions radicales.

En faisant découvrir, ces derniers Assemblées populaires communales ses méthodes de démositication en milieu urbain, la société suisse Atlas Agro, en collaboration avec l'algérienne Fertcom à Annaba, a abordé l'un des plus importants fleaux auxquels sont confrontées les populations de ces régions.

La facture des dégâts causés par les moustiques sur l'être humain se chiffre annuellement à plusieurs dizaines de millions de dinars. L'ampleur de ce qui semble être, ces dernières années, le phénomène de la prolifération des moustiques n'a toujours pas suscité l'intérêt des pouvoirs pour l'élaboration d'une politique nationale de lutte contre les moustiques. Livrées à elles-mêmes, la plupart avec des ressources très limi-

tées, les mairies tentent, tant bien que mal, de lutter contre les piqûres des 3400 espèces (certaines anthropophiles, d'autres vecteurs) de cet envahissant diptère. « L'injection thérapeutique », basée sur des moyens de lutte archaïque (pulvérisation de gasoil) de tout temps appliquée, s'est avérée très insuffisante, inefficace même.

Atlas Agro et Fertcom, les 2 sociétés antimoustiques, ont proposé des solutions radicales qui ont prouvé leur efficacité. C'est pour expliquer ces solutions que leurs représentants ont pris leur bâton de pèlerin après une expérience réussie de démositication réalisée dans la commune de Bouzarfah à Alger.

Annaba a été leur deuxième étape pour l'organisation d'un séminaire avec des élus et administrateurs des communes

chefs-lieux de Skikda, Guelma, El Tarf et Annaba. A cette rencontre, les experts dans la lutte contre les moustiques ont expliqué ce que sont les solutions biologiques, le pourquoi de la lutte contre les moustiques, les méthodes directes et indirectes pour combattre leur prolifération et les éliminer. Ils ont longuement insisté sur les techniques à utiliser dans un programme technique de démositication, sur la philosophie de la lutte larvicide, la prospection larvaire, la cartographie et les gîtes larvaires, les stratégies de traitement.

Ces experts se sont également attachés sur l'efficacité, la sélectivité, l'innocuité pour l'homme, la faune et la flore, sur la persistance, la résistance et les avantages qu'offrent les biolarvicides comme le Bacillus thuringiensis H14, Vectobac WG et G, l'application, le

coût et l'efficacité de ce dernier. Également scientifique, l'approche des experts a englobé la démositication en milieu urbain, ses caractéristiques, les types de gîtes urbains et périurbains. C'est en étudiant le comportement de plusieurs centaines de types de diptères et en dressant une cartographie que ces experts ont pu diagnostiquer les seuils de nuisance et établir un monitoring mettant en pratique la technique dite du « dipping ».

Leurs interventions ont convaincu tous les participants à ce séminaire. L'APC de Annaba a été la première du groupe à passer commande à l'effet de disposer des moyens nécessaires pour lutter efficacement contre les moustiques et leurs piqûres, causes de nuits blanches constamment vécues par sa population de plus de 350 000 âmes.

L.Azzouz

SECTEUR

DES MINES

Une croissance de 4,9 %

L'indice des productions des mines et carrières a réalisé une croissance de production de 4,9% durant l'année 2004, selon un bilan du ministère de l'Énergie et des Mines repris dans le dernier numéro de la revue périodique du secteur de l'énergie daté de juillet 2005.

Dans le détail, cette croissance a été réalisée par les branches des agrégats et du sel avec des taux respectivement de 12,9% et 2,6%. La production de l'or a connu une augmentation de 63,6% passant de 365 kg, en 2003, à 597 kg en 2004 selon la même source.

Cette croissance est due à la production de la compagnie mixte algéro-australienne Goldmines qui opère dans le Hoggar.

La production des minerais de fer est passée de 1,378 million de tonnes en 2003 à 1,414 million de tonnes en 2004 grâce au complexe sidérurgique d'El Hadjar avec 1,196 million de tonnes contre 1,176 million de tonnes en 2003. L'entreprise publique Ferphos a produit 218 000 t en 2004 contre 202 000 t en 2003. Par contre, une baisse de la production a été constatée pour le phosphate et le pouzzolane qui ont enregistré respectivement des baisses de 13,4% et de 12,8% avec 784 000 t et 436 000 t.

Selon le même bilan, la production de sel a baissé passant de 226 000 t, en 2003, à 183 000 t en 2004. La production de sable a, par ailleurs, connu une forte augmentation de 19,8% en passant de 1,221 million de tonnes en 2003 à 1,463 million de tonnes à 2004. Selon le même bilan, le chiffre d'affaires réalisé par le secteur s'est élevé à 23,278 milliards de dinars avec respectivement 13 milliards de dinars pour le secteur privé et 10,278 milliards de dinars pour le secteur public.

Le secteur privé compte 7 entreprises qui emploient 12 266 agents. En 2003, l'effectif était de 11 740 agents.

L'emploi a connu une progression de 4,5% dans le secteur. Le montant des investissements, qui a été de 495 millions de dinars en 2004, a connu une baisse de 13% pour les entreprises du secteur public par rapport à 2003. Le secteur privé, qui se compose de 1000 entreprises, a connu un essor grâce à l'ouverture à la concurrence et à la libéralisation des activités.

Ses entreprises actives dans le domaine de l'extraction de l'or, du marbre, du sel, des agrégats et d'autres substances. En 2004, il a employé 13 962 agents contre 13 468 en 2003. Concernant l'activité exploration (travaux topographiques et levées géologiques), le secteur privé a investi en 2004 54 millions de dinars selon le bilan. Durant l'année 2004, le processus de l'appel d'offres avec adjudication séance tenante s'est poursuivi. Trois opérations d'adjudication de la petite et moyenne mines ont été réalisées. Elles ont permis d'octroyer 54 titres miniers pour l'exploration et 49 titres miniers pour l'exploitation. Au total, ce sont 35 titres miniers de plus qui ont été attribués par rapport à 2003. Depuis la promulgation la loi minière de 2001, le secteur connaît une certaine relance en matière de création d'emplois et de richesses. De plus, les titres miniers procurent au Trésor public des rentrées substantielles.

Liès Sahar